

## **Motion afin de bonifier l'offre de ressources numériques dans les bibliothèques municipales de la Ville de Montréal**

**Attendu que** la Ville de Montréal compte quarante-cinq bibliothèques municipales;

**Attendu que** les bibliothèques publiques québécoises, principalement les bibliothèques municipales, sont un acteur majeur de la chaîne du livre au Québec et au Canada;

**Attendu que** selon le distributeur de livres numériques De Marque, le nombre de prêts numériques au Québec est en croissance soutenue, avec une augmentation de 40 % entre août 2017 et octobre 2018;

**Attendu qu'**entre 2014 et 2018, les prêts numériques dans les bibliothèques publiques de la Ville de Montréal ont augmenté de près de 360 %;

**Attendu qu'**entre 2014 et 2018, la fréquentation des bibliothèques municipales a augmenté de 18 %;

**Attendu que** les bibliothèques municipales de la Ville de Montréal mettent à la disposition de leurs usagers des livres numériques à travers la plateforme PRETNUMERIQUE.CA;

**Attendu que** la plateforme PRETNUMERIQUE.CA limite le nombre de lecteurs simultanés pour un même ouvrage et ne permet aux usagers d'emprunter un livre numérique que pour 21 jours, sans renouvellement possible;

**Attendu qu'**en 2018, selon l'Institut de la statistique, les bibliothèques publiques montréalaises ont déboursé 662 000\$ pour fournir plus de 30 000 titres de livres numériques à leurs 410 754 usagers;

**Attendu que** selon le plan stratégique 2016-2019 des bibliothèques de la Ville de Montréal, l'augmentation de la collection de ressources numériques des bibliothèques municipales et la bonification du catalogue font partie des priorités stratégiques;

**Attendu que** selon le chercheur Stéphane Labbé, expert reconnu du secteur du livre au Québec, les contraintes – principalement la durée limitée des prêts numériques, l'impossibilité de renouveler l'emprunt et les délais d'attente – mènent les usagers à

acheter un exemplaire du livre plutôt que d'emprunter le livre numérique dans les bibliothèques publiques;

**Attendu qu'il** existe de nombreuses compagnies, notamment les bibliothèques numériques communautaires, offrant des livres numériques sans limitations, sans gestion des droits numériques et sans contraintes techniques;

**Attendu qu'en** France, une bibliothèque numérique communautaire peut offrir plus de 30 000 titres de livres numériques, sans limitation ni contraintes, pour moins de 23 000\$ pour 60 000 usagers, ce qui revient à moins de 165 000\$ pour 420 000 usagers;

**Attendu que** plusieurs bibliothèques municipales et instituts dans le monde (France, Belgique, Allemagne, Sénégal, Maroc et Royaume-Uni) ont déjà mis en place des plateformes sans limitations ni contraintes techniques;

**Attendu que** certaines bibliothèques numériques communautaires travaillent avec les mêmes librairies agréées qui fournissent actuellement les livres numériques aux bibliothèques municipales de la Ville de Montréal et fournissent du contenu québécois;

**Il est proposé par Josué Corvil, conseiller de la Ville du district de Saint-Michel**

**et appuyé par Chantal Rossi, conseillère de la Ville du district d'Ovide-Clermont**

**Que** la Ville de Montréal s'engage à lancer les démarches pour améliorer la plateforme de prêts numériques de l'ensemble du réseau des bibliothèques municipales, afin de permettre aux usagers d'avoir accès à un contenu numérique, en ligne, sans limitation de prêts (nombre et durée), sans liste d'attente, sans gestion des droits numériques et sans contraintes techniques.